



Centre Régional d'Etudes,
d'Actions et d'Informations
*en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité*



L'offre médico-sociale pour enfants, adolescents et adultes en situation de handicap

Vienne



Octobre 2018

Avertissement

En 2018, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a demandé au CREAI de réaliser un **état des lieux quantitatif et qualitatif de l'offre médico-sociale à destination des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap** dans la région.

Pour cela, un questionnaire a été adressé **en mars 2018** à l'ensemble des ESMS handicap de Nouvelle-Aquitaine, **soit 1200 structures**, et obtenu un taux global de réponse de 89%.

Ce questionnaire était composé de plusieurs parties (et prérempli pour certaines données déjà connues de l'ARS) :

- L'agrément actuel tel que figurant dans FINESS, à vérifier et corriger si nécessaire,
- L'adéquation de l'agrément actuel au regard des besoins des personnes accompagnées en termes de modalités d'accueil, de type de handicap/déficience, de période d'ouverture et les évolutions nécessaires,
- Les pratiques innovantes et les projets.

Ce travail a permis d'identifier les adaptations nécessaires des réponses actuelles dans un esprit de complémentarité avec les autres réponses du territoire et d'améliorer la lisibilité de l'offre pour les personnes en situation de handicap, leurs proches et les professionnels qui les accompagnent.

Le traitement de ces données a été réalisé au niveau régional et a permis la production de 8 documents :

Pour les enfants et adolescents :

- Les ESMS pour enfants et adolescents avec une déficience intellectuelle ou avec autisme/TSA
- Les ESMS pour enfants et adolescents avec des troubles du comportement ou un handicap psychique
- Les ESMS pour enfants et adolescents avec un handicap moteur ou polyhandicap
- Les ESMS pour enfants et adolescents avec un handicap auditif et/ou visuel

Pour les adultes :

- Les ESMS d'aide par le travail et de réadaptation professionnelle pour adultes handicapés
- Les SAVS et SAMSAH
- Les établissements d'accueil non médicalisés pour personnes handicapées : foyers d'hébergement et foyers de vie/occupationnels
- Les établissements d'accueil spécialisé ou médicalisé pour adultes handicapés : MAS et FAM.

[A télécharger sur le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et du CREAI Aquitaine](#)

Pour compléter ces approches régionales, des documents annexes présentant de façon détaillée l'offre par département (places installées par type de public et modalités d'accueil, taux d'équipement) comparée à l'offre régionale avec des éléments synthétiques sur l'adéquation de l'offre par rapport aux besoins ont été réalisés.

[A télécharger sur le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et du CREAI Aquitaine](#)

A noter aussi qu'à la rentrée 2018 commencent 3 études régionales demandées par l'ARS au CREAI et dont les résultats seront connus d'ici la fin du 1^{er} semestre 2019. Elles portent sur :

- Les accompagnements des enfants et adolescents avec une déficience intellectuelle par les IME et les SESSAD en Nouvelle-Aquitaine
- Les parcours des travailleurs handicapés en ESAT en Nouvelle-Aquitaine
- Le passage à l'âge adulte des jeunes en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine.

Sommaire

L'offre médico-sociale pour enfants et adolescents en situation de handicap	5
Les IME, SESSAD et établissements expérimentaux pour enfants/adolescents avec déficience intellectuelle ou avec autisme/TSA	5
Les ITEP et les SESSAD pour enfants et adolescents avec des troubles du comportement ou un handicap psychique	7
Les IEM (instituts d'éducation motrice), les EEAP (établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés) et leurs SESSAD	8
Les IEA (institut d'éducation auditive), IEV (institut d'éducation visuelle), IES (institut d'éducation sensorielle) et leurs SESSAD	9
Récapitulatif de l'offre médico-sociale pour enfants et adolescents en situation de handicap	10
L'offre médico-sociale pour adultes en situation de handicap	11
Les établissements et services d'aide par le travail et de réadaptation professionnelle pour adultes handicapés	11
Les foyers d'hébergement et les foyers occupationnels/de vie pour adultes handicapés	12
Les maisons d'accueil spécialisées (MAS) et les foyers d'accueil médicalisé (FAM)	14
Les SAVS (services d'accompagnement à la vie sociale) et les SAMSAH (services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés)	16
Récapitulatif de l'offre médico-sociale pour adultes en situation de handicap	17

L'offre médico-sociale pour enfants et adolescents en situation de handicap

Les IME, SESSAD et établissements expérimentaux pour enfants/adolescents avec déficience intellectuelle ou avec autisme/TSA

La Vienne compte 1063 places dans cette catégorie d'ESMS avec un taux d'équipement supérieur à la moyenne régionale, en particulier en SESSAD. Dans ce département, les SESSAD déficience intellectuelle sont couplés à des ULIS, ce qui implique un fonctionnement et des modalités d'accompagnement assez différents de SESSAD plus conformes aux textes réglementaires.

Nombre de places installées selon le type de public¹ et le mode d'accueil et taux d'équipement pour 1000 habitants de moins de 20 ans

	Déficience intellectuelle		TSA		Handicap cognitif		Polyhandicap		TOTAL		Taux équipement	
	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA
IME	515	5 576	27	492		3	29	71	571	6142	5,5	4,7
SESSAD	438	1 831	54	406		92			492	2329	4,8	1,8
Placement fam spé		15								15		///
Etab expérimentaux		10		125						135		0,1
TOTAL	953	7432	81	1023	0	95	29²	71	1063	8621	10,3	6,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

NB : la notation /// dans les colonnes taux d'équipement signifie qu'il y a des places installées mais que le taux d'équipement est inférieur à 0,1 pour 1000 habitants.

Déficience intellectuelle : nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-internat		Placement familial		Milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA
IME	162	2216 ³	307	3 246	46	114			515	5576	5,0	4,2
SESSAD							438	1 831	438	1831	4,2	1,4
Placement fam. spé.						15				15		///
Etab expérimentaux								10		10		///
TOTAL	162	2 216	307	3246	46	129	438	1841	953	7432	9,2	5,6

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Troubles du spectre de l'autisme : nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-internat		Placement familial		Milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA
IME		130 ⁴	27	338		10		14	27	492	0,3	0,4
SESSAD							54	406	54	406	0,5	0,3
Etab expérimentaux		19		58				48		125		0,1
TOTAL	0	149	27	396	0	10	54	468	81	1023	0,8	0,8

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

¹ A noter : la nomenclature des déficiences mentionnées dans ce tableau et les suivants intègre les modifications apportées par l'instruction N° DGCS/2018/18 du 22 janvier 2018 relative à l'application de la nomenclature des ESSMS accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques

² A noter : en Vienne, des places polyhandicap sont installées en IME mais il y en a aussi en EEAP (cf. infra).

³ Dont 4 places en accueil temporaire

⁴ Dont 1 place en accueil temporaire

Quasiment tous les IME et SESSAD de Vienne pour jeunes avec déficience intellectuelle ou TSA identifient des aspects leur l'offre à adapter aux besoins observés. C'est le département le plus concerné par une évolution de son offre au niveau régional pour cette catégorie d'ESMS.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les IME et leur SESSAD

	Vienne Effectif ESMS répondants = 22	Nouvelle-Aquitaine Effectif ESMS répondants = 180
Nécessité de faire évoluer l'agrément	20 (91%)	65%
<i>Modes d'accueil</i>	20 (91%)	59%
<i>Public accompagné</i>	14 (64%)	41%
<i>Plages d'ouverture</i>	14 (64%)	31%

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

L'enquête conduite en mars 2018 auprès de l'ensemble des ESMS du champ handicap en Nouvelle-Aquitaine comportait une question concernant l'adéquation de l'agrément actuel au regard des besoins des personnes accompagnées en termes de modalités d'accueil, de type de handicap/déficience et de plages d'ouverture.

Les rapports régionaux par catégorie d'ESMS (cf. avertissement au début de ce document) décrivent les problématiques rencontrées et la nature des évolutions jugées nécessaires. Les documents départementaux mentionnent uniquement la part d'ESMS répondants concernés.

Les ITEP et SESSAD pour enfants et adolescents avec des troubles du comportement ou un handicap psychique

La Vienne compte 81 places dans cette catégorie d'ESMS avec un taux d'équipement très inférieur à la moyenne régionale.

Nombre de places installées selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de moins de 20 ans

	Diff. psychologiques avec tr. du comportement		Handicap psychique		Déficience intellectuelle		TOTAL		Taux équipement	
	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA
ITEP	66	2308				12	66	2320	0,6	1,8
SESSAD	15	961		48			15	1009	0,1	0,8
Placement fam. spé		10						10		///
TOTAL	81	3279	0	48	0	12	81	3339	0,8	2,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-internat		Placement familial		Milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA
ITEP	53	1113 ⁵	9	1102 ⁶	4	50		55	66	2320	0,6	1,8
SESSAD							15	1009	15	1009	0,1	0,8
Placement fam. spé						10				10		///
TOTAL	53	1113	9	1102	4	60	15	1064	81	3339	0,8	2,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Sur un plan qualitatif, les ITEP et SESSAD de Vienne n'ont pas repéré d'éléments de leur offre d'accompagnement à faire évoluer.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les ITEP et leur SESSAD

	Vienne Effectif ESMS répondants = 3	Nouvelle-Aquitaine Effectif ESMS répondants = 99
Nécessité de faire évoluer l'agrément	0	58%
Modes d'accueil		45%
Public accompagné		25%
Plages d'ouverture		27%

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

⁵ Dont 10 places dans un foyer d'hébergement pour enfants handicapés avec un agrément difficultés psychologiques avec troubles du comportement et 13 places d'accueil temporaire

⁶ Dont 5 places d'accueil temporaire

Les IEM (instituts d'éducation motrice), les EEAP (établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés) et leurs SESSAD

La Vienne compte 136 places dans cette catégorie d'ESMS avec un taux d'équipement proche de la moyenne régionale.

Nombre de places installées selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de moins de 20 ans

	Handicap moteur		polyhandicap		Cérébrolésés		TSA		TOTAL		Taux équipement	
	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA
IEM	79	641		113		28			79	680	0,8	0,5
EEAP		16	28	489				37	28	542	0,3	0,4
SESSAD	29	547		56		2			29	605	0,3	0,5
TOTAL	108	1204	28	658	0	30	0	37	136	1929	1,3	1,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Handicap moteur : Nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-internat		Prestations en milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA
IEM	25	371 ⁷	54	270			79	641	0,8	0,5
EEAP		14 ⁸		2				16		///
SESSAD					29	547	29	547	0,3	0,4
TOTAL	25	385	54	272	29	547	108	1204	1,1	0,9

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Polyhandicap : Nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-internat		Prestations en milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA
IEM		26		87				113		0,1
EEAP	12	253 ⁹	16	236 ¹⁰			28	489	0,3	0,4
SESSAD						56		56		///
TOTAL	12	279	16	323	0	56	28	658	0,3	0,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Quelques aménagements de l'offre médico-sociale de Vienne pour les enfants avec handicap moteur ou polyhandicap sont souhaités.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les IEM, EEAP et leur SESSAD

	Vienne Effectif ESMS répondants = 3	Nouvelle-Aquitaine Effectif ESMS répondants = 58
Nécessité de faire évoluer l'agrément	2 (75%)	72%
Modes d'accueil	2 (75%)	51%
Public accompagné	1 (33%)	41%
Places d'ouverture		32%

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

⁷ Dont 69 places d'accueil temporaire

⁸ Dont 2 places en accueil temporaire

⁹ Dont 5 places en accueil temporaire

¹⁰ Dont 2 places en accueil temporaire

Les IEA (institut d'éducation auditive), IEV (institut d'éducation visuelle), IES (institut d'éducation sensorielle) et leurs SESSAD

La Vienne compte 204 places dans cette catégorie d'ESMS avec des taux d'équipement supérieurs à la moyenne régionale (hormis pour la déficience visuelle). La Vienne a notamment la particularité d'avoir sur son territoire un établissement spécialisé dans la surdicécité, le seul de Nouvelle-Aquitaine, et qui répond à des besoins qui vont au-delà de ceux de la région.

Déficience auditive : nombre de places installées selon le mode d'accueil et taux d'équipement pour 1000 habitants de moins de 20 ans

	Internat		Semi-externat		Prestations en milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA
IEA	50	116	40	148			90	264	0,9	0,2
SESSAD					75	492	75	492	0,7	0,4
TOTAL	50	116	40	148	75	492	165	756	1,6	0,6

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

NB : un SESSAD déficience auditive de 32 places est implanté dans la Vienne (Diapasom) mais intervient sur 4 départements : la Charente, la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres et la Vienne. Ces 32 places ont donc été réparties sur ces départements afin de donner une vue de l'offre la plus proche possible de la réalité.

Déficience visuelle : nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-externat		Prestations en milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA
IEV		99		16				115		0,1
SESSAD					15	236	15	236	0,1	0,2
TOTAL	0	99	0	16	15	236	15	351	0,1	0,3

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Surdicécité : nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-externat		Prestations en milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA
IES	24	24					24	24	0,2	///
SESSAD										
TOTAL	24	24	0	0	0	0	24	24	0,2	///

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Des évolutions de l'offre médico-sociale de Vienne pour les enfants avec une déficience sensorielle sont nécessaires pour une meilleure adéquation avec les besoins observés.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les IEA, IEV et leur SESSAD

	Vienne Effectif ESMS répondants = 6	Nouvelle-Aquitaine Effectif ESMS répondants = 29
Nécessité de faire évoluer l'agrément	4 (67%)	67%
Modes d'accueil	-	29%
Public accompagné	4 (67%)	52%
Plages d'ouverture		32%

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Récapitulatif de l'offre médico-sociale pour enfants et adolescents en situation de handicap

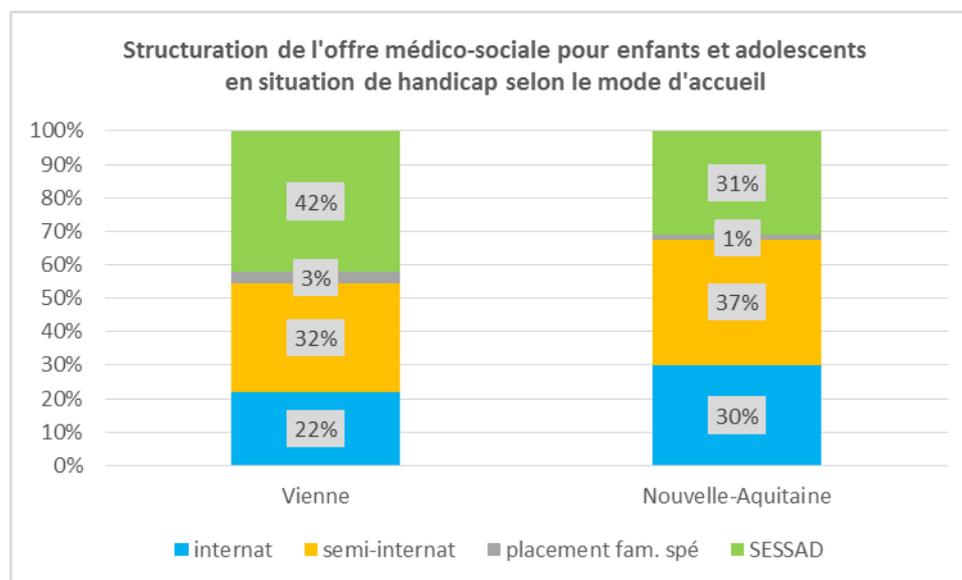
La Vienne dispose au total de 1484 places pour enfants et adolescents en situation de handicap avec un taux d'équipement supérieur à la moyenne régionale, en particulier pour la déficience intellectuelle.

Nombre total de places installées selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de moins de 20 ans

	Nombre de places installées		Taux d'équipement	
	86	NA	86	NA
Déficience intellectuelle	953	7444	9,2	5,6
Handicap cognitif spécifique		95		0,1
TSA	81	1060	0,8	0,8
Diff. psychologiques avec tr. comportement	81	3279	0,8	2,5
Handicap psychique		48		///
Déficience motrice	108	1204	1,0	0,9
Polyhandicap	57	729	0,6	0,6
Cérébrolésés		30		///
Déficience auditive	165	814	1,6	0,6
Déficience visuelle	15	341	0,1	0,3
Surdicécité	24	24	0,2	///
Tous types de déficiences	0	36		///
TOTAL	1484	15104	14,4	11,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

En Vienne, la part des places en SESSAD dans l'offre pour enfants handicapés est nettement plus importante qu'en moyenne régionale.



Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

L'offre médico-sociale pour adultes en situation de handicap

Les établissements et services d'aide par le travail et de réadaptation professionnelle pour adultes handicapés

La Vienne compte 928 places en ESAT avec un taux d'équipement légèrement supérieur à la moyenne régionale, en particulier pour les travailleurs avec un handicap psychique.

Par contre, ce département n'a aucune offre en matière de réadaptation professionnelle.

Nombre de places installées en ESAT selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	Nombre de places		Taux d'équipement	
	86	NA	86	NA
Déficience intellectuelle	485	7783	2,3	2,7
TSA ¹¹		15		///
Handicap psychique	315	806	1,5	0,3
Déficience motrice	20	57	0,1	///
Cérébrolésés	5	95		///
Déficience auditive		64		///
Déficience visuelle		96		///
Surdicécité	31	31	0,1	///
Tous types de déficiences	72	2664	0,3	0,9
TOTAL	928	11611	4,4	4,0

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Nombre de places installées en CRP-CPO-UEROS¹² selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	Nombre de places		Taux équipement	
	86	NA	86	NA
Handicap psychique		57		///
Déficience motrice		180		0,1
Cérébrolésés		36		///
Déficience visuelle		65		///
Tous types de déficiences		1206		0,4
TOTAL	0	1544		0,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Le tiers des ESAT de Vienne ont noté des besoins d'adaptation de leur offre d'accompagnement, en particulier afin de mieux prendre en compte les besoins observés.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les ESAT et CRP-CPO

	Vienne		Nouvelle-Aquitaine	
	Effectif ESMS répondants = 6		Effectif ESMS répondants = 140	
	ESAT		ESAT	CRP-CPO
Nécessité de faire évoluer l'agrément	2 (33%)		47%	50%
Modes d'accueil	1 (22%)		26%	45%
Public accompagné			45%	20%
Plages d'ouverture	2 (33%)		7%	10%

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

¹¹ Troubles du spectre de l'autisme

¹² Centre de réadaptation professionnelle – centre de préorientation – unité d'évaluation, de réentrainement social et/ou professionnelle

Les foyers d'hébergement et les foyers occupationnels/de vie pour adultes handicapés

Avec 503 places en foyer d'hébergement et 377 en foyer occupationnel/de vie, la Vienne a un taux d'équipement supérieur à la moyenne régionale en FH mais un peu inférieur en FO/FV.

Nombre de places installées en foyer d'hébergement et foyer occupationnel/de vie selon le type de public et le mode d'accueil et taux d'équipement pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	FH ¹³				TOTAL FH				FO/FV ¹⁴				TOTAL FO/FV				Taux équipement			
	Accueil de jour		Internat						Accueil de jour		Internat						FH		FO/FV	
	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA
Déf. intellectuelle		22	179	3011	179	3033	94	826	124	2777	218	3603	0,8	1,1	1,0	1,3				
TSA ¹⁵				11		11			3		41		44		///		///			///
Handicap psychique			259	394	259	394		127		359		486	1,2	0,1		0,2				
Déficience motrice			36	54	36	54	19	72		161	19	233	0,2	///	0,1	0,1				
Polyhandicap								17		70		87								///
Cérébrolésés								20		44		64								///
Déficience auditive								10	10	60	10	70				///				///
Déficience visuelle									10	42	10	42				///				///
Surdicécité			20	68	20	68	4	4	39	59	43	63	0,1	///	0,2	///				///
Pers. Hand. âgées		7		74		81		9	40	268	40	277		///	0,2	0,1				
Tous types de déf.			9	611	9	611	10	141	27	545	37	686	///	0,2	0,2	0,2				
TOTAL	0	29	503	4323	503	4352	127	1229	250	4426	377	5655	2,4	1,5	1,8	2,0				

Sources : FINISS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Répartition des places d'accueil temporaire¹⁶ selon le public et le mode d'accueil¹⁷

	FH				FO/FV				TOTAL	
	en accueil de jour		en internat		en accueil de jour		en internat			
	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA
Déficience intellectuelle		16		24		5		72		117
Handicap psychique			1	1		1		6	1	8
Déficience motrice			1	1				5	1	6
Cérébrolésés								5		5
Déficience auditive								3		3
Surdicécité		7		1			1	2		10
Pers. handicapées âgées								7		7
Tous types de déficiences				3				11		14
TOTAL	0	23	2	30	0	6	1	111	3	170

Sources : FINISS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

¹³ Y compris les places installées dans les foyers polyvalents ayant une activité de foyers d'hébergement

¹⁴ Y compris les places installées dans les foyers polyvalents et les places en établissements expérimentaux pour adultes handicapés ayant une activité occupationnelle.

¹⁵ Troubles du spectre de l'autisme

¹⁶ L'accueil temporaire mentionné s'adresse aux personnes handicapées de tous âges et est organisé pour une durée limitée, le cas échéant sur un mode séquentiel, à temps complet ou partiel, y compris en accueil de jour.

¹⁷ Les places figurant dans ce tableau sont incluses dans le 1^{er} tableau.

Diversification des modes d'accueil en FH et FO/FV : accueil de jour et accueil temporaire

	FH		FO/FV	
	86	NA	86	NA
Part des places en accueil de jour	-	< 1%	34%	22%
Part des places en accueil temporaire	<%	<1%	<1%	2%

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Les foyers d'hébergement et occupationnels/de vie de Vienne identifient des besoins d'adaptation de leur offre, en particulier en termes de diversification de modes d'accueil.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les FH et FO/FV

	Vienne	Nouvelle-Aquitaine
	Effectif ESMS répondants = 29	Effectif ESMS répondants = 264
Nécessité de faire évoluer l'agrément	22 (76%)	64%
<i>Modes d'accueil</i>	22 (76%)	58%
<i>Public accompagné</i>	10 (34%)	36%
<i>Plages d'ouverture</i>		1%

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Les maisons d'accueil spécialisées (MAS) et les foyers d'accueil médicalisé (FAM)

Avec 161 places installées en FAM et 286 en MAS, la Vienne dispose d'un taux d'équipement équivalent à la moyenne régionale en FAM et un peu supérieur en MAS.

Nombre de places installées en FAM et MAS selon le type de public et le mode d'accueil et taux d'équipement pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	FAM				TOTAL FAM		MAS				TOTAL MAS		Taux équipement			
	Accueil de jour		Internat				Accueil de jour		Internat				FAM		MAS	
	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA
Déficiência intellectuelle		23	6	737	6	760		18		306		324	///	0,3		0,1
Handicap cognitif								10		50		60				///
TSA ¹⁸		1	24	191	24	192	6	26	21	247	27	276	0,1	0,1	0,1	0,1
Handicap psychique		8	10	350	10	358		12		190		202	///	0,1		0,1
Déficiência motrice		18	10	310	10	328		4		52		56	///	0,1		///
Polyhandicap		30		439		469	23	113	208	1826	231	1941		0,2	1,1	0,7
Cérébrolésés	3	9	17	121	20	130	2	8	26	110	28	118	0,1	///	0,1	///
Déficiência auditive			20	36	20	36							0,1	///		
Déficiência visuelle				10		10								///		
Surdicécité			44	44	44	44							0,2	///		
Pers. Hand. âgées		4		108		112								///		
Tous types de déf.		13	27	258	27	271		11		34		45	0,1	0,1		///
TOTAL	3	106	158	2604	161	2710	31	202	255	2815	286	3017	0,8	0,9	1,4	1,1

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Répartition des places d'accueil temporaire¹⁹ en FAM et MAS selon le public et le mode d'accueil²⁰

	FAM		MAS				TOTAL	
	en internat		En accueil de jour		En internat			
	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA
Déf. intellectuelle		14				5		19
TSA		1		3	4	17	4	21
Handicap psychique						6		21
Déf. motrice		6				2		8
Polyhandicap		13		2	1	37	1	52
Cérébrolésés	2	2			3	8	5	10
Déf. auditive		3						3
Pers. Hand. âgées		4						4
Tous types de déficiences		6		0		3		9
TOTAL	2	64	0	5	8	78	10	147

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

¹⁸ Troubles du spectre de l'autisme

¹⁹ L'accueil temporaire mentionné s'adresse aux personnes handicapées de tous âges et est organisé pour une durée limitée, le cas échéant sur un mode séquentiel, à temps complet ou partiel, y compris en accueil de jour.

²⁰ Les places figurant dans ce tableau sont incluses dans le 1^{er} tableau

Diversification des modes d'accueil en FAM et MAS : accueil de jour et accueil temporaire

	FAM		MAS	
	86	NA	86	NA
Part des places en accueil de jour	2%	7%	11%	4%
Part des places en accueil temporaire	1%	2%	3%	3%

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Plus de la moitié des FAM et MAS de Vienne signalent des besoins d'évolution de leur offre, notamment en termes de modes d'accueil.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les FAM et les MAS

	Vienne	Nouvelle-Aquitaine
	Effectif ESMS répondants = 13	Effectif ESMS répondants = 132
Nécessité de faire évoluer l'agrément	7 (54%)	58%
<i>Modes d'accueil</i>	6 (46%)	55%
<i>Public accompagné</i>	4 (31%)	30%
<i>Plages d'ouverture</i>	-	-

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Les SAVS (services d'accompagnement à la vie sociale) et les SAMSAH (services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés)

La Vienne dispose de 276 places en SAVS et de 55 places en SAMSAH, ce niveau d'équipement se situe au-dessous de la moyenne régionale.

Nombre de places installées selon le type de public en SAVS, SAMSAH²¹ selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	SAVS		SAMSAH		TOTAL		Taux équipement SAVS et assimilés		Taux équipement SAMSAH et assimilés	
	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA	86	NA
Déficience intellectuelle	89	1942		10	89	1952	0,4	0,7		///
TSA		8	10	49	10	57		///	///	///
Handicap psychique	84	288	45	497	129	785	0,4	0,1	0,2	0,2
Déficience motrice	35	540		234	35	774	0,2	0,2		0,1
Polyhandicap				28		28				///
Cérébrolésés	4	37		206	4	243	///	///		0,1
Déficience auditive	18	121		15	18	136	0,1	///		///
Déficience visuelle		136		15		151		///		///
Surdicécité		46				46		///		
Pers. Hand. âgées	16	50			16	50	0,1	///		
Tous types de déficiences	30	1748		127	30	1875	0,1	0,6		///
TOTAL	276	4916	55	1181	331	6097	1,3	1,7	0,3	0,4

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Un peu plus de la moitié des SAVS et des SAMSAH de Vienne souhaiteraient faire évoluer leur offre d'accompagnement.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les SAVS et SAMSAH

	Vienne Effectif ESMS répondants =16	Nouvelle-Aquitaine Effectif ESMS répondants = 136
Nécessité de faire évoluer l'agrément	9 (56%)	50%
Modes d'accueil	5 (31%)	32%
Public accompagné	4 (25%)	30%
Plages d'ouverture	1 (6%)	12%

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

²¹ et établissements expérimentaux assimilés

Récapitulatif de l'offre pour adultes en situation de handicap (hors ESAT et CRP)

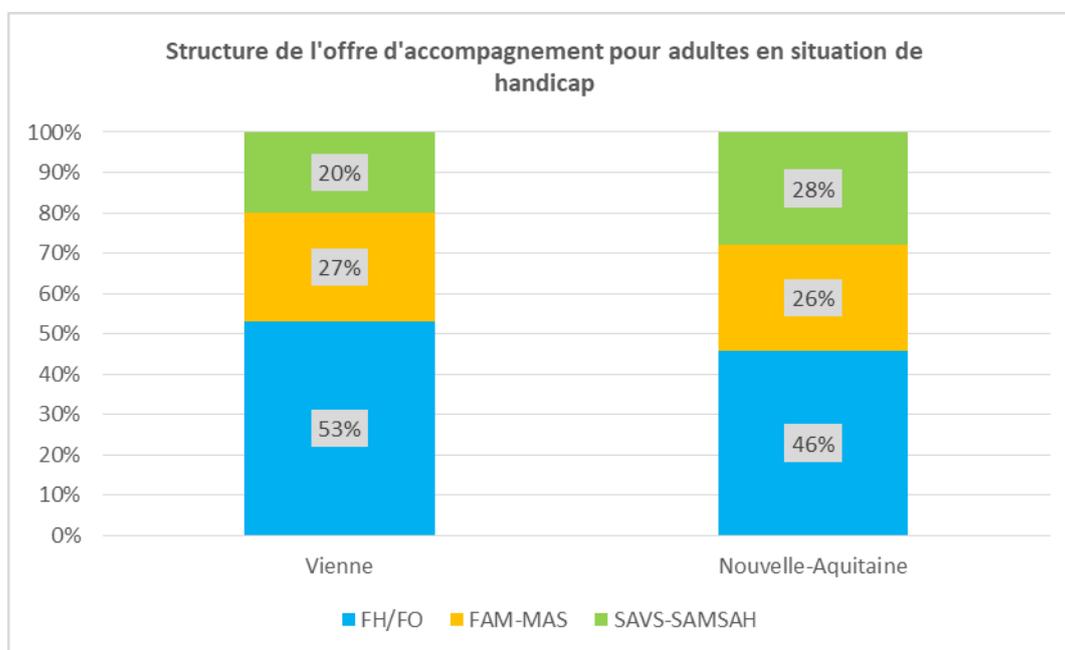
La Vienne dispose au total de 1658 places pour adultes en situation de handicap avec un taux d'équipement très comparable à la moyenne régionale.

Nombre total de places installées selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	Nombre de places installées		Taux d'équipement	
	86	NA	86	NA
Déficience intellectuelle	492	9772	2,3	3,4
Handicap cognitif spécifique		60		///
TSA	61	580	0,3	0,2
Handicap psychique	398	2225	1,9	0,8
Déficience motrice	100	1445	0,5	0,5
Polyhandicap	231	2521	1,1	0,9
Cérébrolésés	52	555	0,2	0,2
Déficience auditive	48	242	0,2	0,1
Déficience visuelle	10	203	///	0,1
Surdicécité	107	221	0,5	0,1
Pers. Hand. âgées	56	520	0,3	0,2
Tous types de déficiences	103	3488	0,5	1,2
TOTAL	1658	21827	7,8	7,6

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Dans le département de la Vienne, la part de services d'accompagnement en milieu ordinaire dans l'offre pour adultes handicapés est plus faible qu'en moyenne régionale.



Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI



Espace Rodesse
103ter rue Belleville – CS 81487
33063 Bordeaux Cedex
info@creai-aquitaine.org
www.creai-aquitaine.org